

Projet « Communes Vertes »

Gestion énergétique durable des communes

Contexte

De par ses engagements internationaux dans le cadre des négociations sur le climat, et répondant aux défis climatiques locaux, l'Algérie s'est engagée dans un programme ambitieux pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) visant 7 à 20% à l'horizon 2030 en comparaison avec un scénario de consommation classique.

Le développement des énergies renouvelables (EnR) et la promotion de l'efficacité énergétique (EE) est un axe principal de la stratégie du gouvernement algérien pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions GES. Cela passe à travers l'optimisation de la consommation d'énergie, et en assurant une transition énergétique basée sur la production d'énergie propre et durable à partir de sources d'EnR. Une attention particulière est mise sur l'électricité provenant de l'énergie solaire.

Les collectivités locales jouent un rôle important dans la vision du gouvernement algérien pour assurer la transition énergétique. De ce fait le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire (MICLAT) a tracé diverses actions qui incluent : la promotion des EnR au niveau des structures communales, la transition vers un éclairage publique efficace, la conversion des véhicules du parc communal au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ainsi que la digitalisation des services communaux, tout en répondant aux besoins d'assurer un accès stable à l'électricité. La mise en œuvre de la transition énergétique communale ne faisant que commencer, les municipalités présentent un besoin réel d'appui en expertise technique, en approches méthodiques et stratégiques et en instruments organisationnels.

A cela s'ajoute la nécessité de mettre en place des incitations financières pour concevoir, mettre en œuvre et faire le suivi des plans d'action énergétiques communaux d'une manière ciblée et pratique et pour assurer l'évaluation de leurs effets après.

| | |
|----------------------|---|
| Nom du projet | Communes Vertes |
| Sur mandat du | Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung - BMZ) |
| Partenaire politique | Le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT) |
| Organe d'exécution | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH |
| Zones d'intervention | Adrar, Bechar, Djelfa, Jijel, Mascara, Msila, Relizane, Souk Ahras |
| Durée | 04/2020 – 03/2023 |

Dans ce contexte, le présent projet financé par le Ministère fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) vient pour soutenir les efforts engagés par le MICLAT pour la promotion de l'utilisation des EnR et de l'EE au niveau des structures communales, avec un appui en expertise et partage de savoir-faire international.

Objectif

Le projet « Communes Vertes » soutient les communes algériennes dans leurs efforts d'utiliser plus les technologies d'EE et d'EnR. De cette façon, les communes contribuent à la réalisation des objectifs nationaux de protection du climat.



Photos de gauche à droite :

- 1- Installation d'énergie solaire sur le toit du stade.
- 2- Les panneaux solaires photovoltaïques.
- 3- Parking solaire -Complexe de récréation Tipaza

Notre approche

Le projet « Communes Vertes » intervient sur quatre axes :

- Développement et mise en œuvre des plans d'action d'EnR et d'EE dans quatre communes pilotes (Bechar, Djelfa, Relizane, Souk-Ahras).
- Promouvoir l'échange d'expérience entre les communes, sur la gestion de la consommation de l'énergie dans des réseaux régionaux (Adrar, Jijel, Mascara et Msila).
- Développement des chaînes de valeur d'EnR et d'EE et viser une meilleure participation des entreprises locales.
- Développement d'un cadre réglementaire, normatif et incitatif pour la promotion des technologies et services d'EnR et d'EE.

Les quatre communes et les quatre régions pilotes, identifiées conjointement avec le ministère algérien, tiennent compte de la situation géographique, climatique et des spécificités socio-économiques des communes algériennes.

Activités

Les principales activités du projet « Communes Vertes » portent essentiellement sur :

- Accompagnement de quatre communes pilotes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action pour les EnR et l'EE et diffusion les concepts à d'autres communes.
- Introduction d'un logiciel de comptabilité énergétique et formation du personnel des communes à son utilisation.
- Développement de formations dans les domaines de la gestion de l'énergie, de l'organisation des processus internes, et de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données de consommation énergétique.

- Création et accompagnement de deux réseaux régionaux d'échange sur l'EE pour l'apprentissage par les pairs.
- Qualification et certification des fournisseurs locaux afin d'améliorer la qualité des technologies, produits et services d'EnR et d'EE.
- Conseils sur les instruments d'incitation pour l'utilisation des EnR et l'augmentation de l'EE au niveau communal.
- Conseils sur le cadre réglementaire et normatif au niveau national.

Les activités seront soutenues par des études et expertises, p. ex. : Analyse des chaînes de valeurs de certaines solutions EnR et EE, benchmark international en matière d'efficacité énergétique, de solutions d'éclairage public efficace et sur les aspects réglementaires, administratifs et financiers.

Résultats attendus

- Réduction durable de la consommation d'énergie dans les communes pilotes.
- Amélioration de la gestion de l'énergie au niveau communal.
- Elargissement des résultats à d'autres communes (effet d'échelle).
- Amélioration de la qualité et la durabilité des produits, services et installations EnR et d'EE.
- Identification et réalisation des modèles d'affaire pour promouvoir le rôle du secteur privé local dans les chaînes de valeur.
- Réalisation d'un cadre incitatif pour la promotion des EnR et de l'EE au niveau communal.
- Proposition d'un texte réglementaire régissant l'injection de petites puissances PV communales au réseau de distribution électrique.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Communes Vertes
Bureau GIZ à Alger
39, rue Mohamed Khoudi - El Biar - Alger
T +213 (0)23.05.12.37
F +213 (0) 23 05 12 40

<http://www.giz.de/Algeria>

Responsable

Rebekka Hilz

Auteurs :

Hamza Ourtemache/Jürgen Wiesmann

Mise à jour

Mars 2021

En coopération
avec
Sur mandat du

Division

Adresses des
sièges du BMZ

Le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de
l'Aménagement du territoire (MICALAT)
Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Dé-
veloppement (BMZ)

Afrique du Nord ; politique méditerranéenne

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn
Allemagne
T +49 (0)228 99 535-0
F +49 (0)228 99 535-3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin
Allemagne
T +49 (0)30 18 535
F +49 (0)30 18 535-2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de